

**Discours de Madame la Vice-ministre de Congolais de l'Etranger
à l'occasion du lancement officiel des activités de la MCDEM /
BAS-CONGO à Matadi**

Son excellence Monsieur le Gouverneur,
Honorables membres du bureau de l'assemblée provinciale,
Excellence monsieur le Vice-gouverneur,
Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

Je m'en voudrais de ne pas vous remercier d'avoir répondu à notre invitation à l'occasion de cette cérémonie qui marque le lancement officiel des activités du bureau relais de la Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants (MCDEM) qui, du reste, a déjà démarré ses activités depuis octobre dernier.

Cette cérémonie m'offre ainsi l'opportunité de rendre avant tout un hommage appuyé à son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, Joseph KABILA KABANGE, qui dans sa volonté politique n'a de cesse à rappeler à chaque instant comme leitmotiv de son engagement socio-économique et politique : la mobilisation des Congolais de l'Etranger en vue de leur implication dans le développement du pays et leur intégration dans la vie nationale.

Conformément à cette volonté politique et en exécution de cette principale directive du Chef de l'Etat, le ministère des Affaires Etrangères a entrepris des dialogues et initié des partenariats migratoires avec les principaux pays à forte concentration de nos concitoyens vivant à l'étranger en vue de leur mobilisation, la défense et la protection de leurs droits et intérêts.

Pour concrétiser cet objectif, il fallait au préalable assainir les routes migratoires de nos compatriotes par la lutte contre les migrations irrégulières dont les conséquences sont plutôt néfastes pour eux-mêmes et pour le pays tout entier.

A titre d'illustration, les expulsions massives de nos compatriotes d'un peu partout notamment de l'Angola et de la République du Congo. Et comme si tout cela ne suffisait pas, dernièrement à 5 Km d'ici à Matadi, cinq de nos compatriotes ont été violemment retirés de la vie par des marins d'un navire panaméen dans lequel ils se trouvaient. Notre justice s'est saisie du dossier pour une sanction exemplaire.

Pour éradiquer ce genre de drames, votre gouvernement a ainsi opté pour la promotion d'une migration de développement. Car personne ne peut aujourd'hui renier l'apport de la migration dans les perspectives du développement durable comme ressource supplémentaire lorsqu'elle est bien organisée.

C'est dans cette logique que nous avons négocié et signé deux principales conventions de gestion concertée de migration avec la Suisse et la Grande Bretagne, en direction des quelles je formule à nouveau ici les remerciements les plus sincères de notre gouvernement.

Excellence Monsieur le Gouverneur,
Distingués invités,

Ce partenariat migratoire a, en effet permis le financement de plusieurs projets notamment la mise en place, avec le concours de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM en sigle) d'un programme national d'encadrement des congolais de l'étranger au ministère des Affaires Etrangères dénommé la « Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants » MCDEM avec extension d'activités dans les provinces de longue expérience migratoire dont le Katanga, la Province orientale, le nord et le sud Kivu ; et le Bas-Congo qui est caractérisé par les phénomènes tels que :« BANA MAYI », « l'affaire KINDUNGUA », ou encore « TORCHON MECHANT ».

Excellence Monsieur le Gouverneur,
Distingués invités,

C'est ici pour moi le lieu indiqué pour remercier ainsi toutes les autorités de la province du Bas-Congo pour avoir permis la matérialisation de ce programme en mettant gracieusement à notre disposition ce bâtiment récemment rénové et équipé par l'Organisation Internationale pour les Migrations qui est l'agence d'exécution de ce programme.

Plus concrètement, le bureau relais, que je considère désormais comme un appendice de l'administration provinciale du reste supervisé par votre propre conseiller diplomatique comme point focal aura, à coté du centre de capture des passeports nouvelle génération dits « biométriques », comme principales activités :

- la promotion de la migration de développement
- la sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière
- l'assistance aux congolais de l'étranger pour assurer leurs investissements en leur fournissant les informations indispensables sur les opportunités socio-économiques qu'offre la province en vue du développement intégral de notre pays.
- assister les migrants congolais et ceux des pays tiers en leur fournissant des renseignements exacts sur les conditions de vie et de séjour dans les pays de transit et de destination ainsi que sur les procédures d'obtention de différents types de visa.

J'invite donc les autorités ici présentes, la diaspora ainsi que toute la population du Bas-Congo à s'approprier de ce précieux instrument de travail pour le progrès de la province et de notre beau pays.

Je vous remercie.